Avis présenté par la FNEC-FP-FO au CTSD des Pyrénées-Atlantiques du 4 février 2021 sur les moyens alloués aux SEGPA

Les élèves de SEGPA font partie des plus fragiles, le traitement de ces sections prioritaires doit prendre en compte cette situation afin, notamment, de leur permettre de bâtir sereinement un projet professionnel.

Pourtant, le choix opéré par Monsieur le DASEN d'appliquer strictement l'arrêté du 21 octobre 2015 modifié empêchent certains élèves de profiter pleinement de chacun des champs de découverte professionnelle proposés dans leur établissement.

Le CTSD des Pyrénées-Atlantiques demande que la dotation des SEGPA du département prévoit le financement de toutes les heures d'atelier auxquelles ces élèves prioritaires ont droit.